

RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT  
DE LA LOZÈRE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE FLORAC  
SÉANCE ORDINAIRE DU 14 MARS 2013

DELIBERATION 2013 - 47

Nombre de membres		
au C.M.	en exercice	qui ont délibéré
19	17	15

Date de convocation
7 mars 2013

Date d'affichage
7 mars 2013

**Objet de la délibération**

ORGANISATION D'OBSEQUES  
CIVILES

L'an deux mille treize et le quatorze mars, à 20 h 30, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel VELAY, Maire.

**MEMBRES PRÉSENTS :** M VELAY, Maire,  
M VEDRINES, M MARTIN, Mme MARTIN PASCAL, Adjoints,  
Mme DESSAINT, M PERRI, Conseillers délégués,  
Mme ROUME, M BENOIT, M CAPONI, M CHABROL,  
M ANDRE, M LAPIERRE, M RIGAL.

**Absents excusés :** M PUEL, Mme ROSTAGNO

**Absents ayant donné procuration :**

M DELORME a donné procuration à M VEDRINES

Mme MERLE a donné procuration à M VELAY

M LAPIERRE Julien a été élu secrétaire de séance

- **CONSIDERANT** l'initiative proposée par l'Observatoire de la Laïcité de mettre gratuitement à disposition des familles une salle communale pour l'organisation d'obsèques civiles,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des votants,**

- **APPROUVE** l'initiative proposée par cet organisme,
- **MANDATE** Mr le Maire pour suivre cette affaire et notifier cette décision à l'Observatoire de la Laïcité de Lozère, pour diffusion.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme,  
LE MAIRE,  
Daniel VELAY

Certifié exécutoire  
à la suite de la réception  
en Sous-Préfecture  
Via FAST, le 4/4/2013

